

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°52 du 13 décembre 2024



ÉDITO

Aude Caria

Directrice de Psycom

Informer, prévenir et déstigmatiser

La santé mentale devient, au regard de son incidence et de sa prévalence, une véritable problématique sociétale. La thématique soulève des enjeux sanitaires et socio-économiques, mais aussi politiques et environnementaux. Toutes les catégories de population sont concernées, même si certaines d'entre elles sont plus exposées, comme les jeunes, les victimes de violences interpersonnelles ou les personnes en situation de précarité, dont la vulnérabilité est souvent un facteur aggravant. Cette situation exige une réponse collective, mais aussi un portage politique interministériel, pour agir plus efficacement sur les nombreux déterminants de la santé mentale. La philosophie est claire, mais la méthode sera importante. La dégradation des indicateurs épidémiologiques, amplifiée par la pandémie de Covid-19, nécessite des actions ciblées pour mieux prévenir et mieux traiter les souffrances psychologiques et les troubles psychiques. La lutte contre les inégalités devra notamment être renforcée, car la stigmatisation et la discrimination accentuent les pertes de chance, en retardant la prise en charge. La population doit aussi être mieux informée et plus éduquée, idéalement dès le plus jeune âge. Après l'activité physique et sportive, la santé mentale sera notre Grande Cause nationale en 2025. Cette avancée doit être l'occasion d'inclure la santé mentale dans toutes les politiques publiques. Tout le monde ne peut pas soigner, mais tout le monde peut prendre soin. Ce message doit infuser dans toutes les strates de la société.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN

EN BREF

DE LA SEMAINE

Dr Béatrice Birmelé, médecin praticien en HAD (Humensia), docteur en sciences de la vie et docteur en philosophie

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loir-et-Cher : une ligne pour répondre aux urgences psy

Centre-Val de Loire : les libéraux de santé placent sur l'accès aux soins des détenus

Loiret : un exercice de crue majeure de la Loire

Globule : une appli pour coordonner les professionnels de santé

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3 056 : C'est le nombre d'appels reçus depuis début avril 2024 au 3114, sur l'antenne régionale de prévention suicide

LA MÉTÉO SANITAIRE

La grippe progresse, la bronchiolite marque le pas

VOEUX DE LA DG ARS

Inscrivez-vous maintenant !

Campagne « Zéro phtalates » : vers une déclinaison nationale en 2025

Eure-et-Loir : 105 enfants violentés reçus en un an à l'UAPED

Loir-et-Cher : la clinique Saint-Cœur de Vendôme placée en redressement judiciaire

Indre : un centre Médecins Solidaires a ouvert à Reuilly

EN PRATIQUE

Ostéopathie : rappel des actes autorisés par la loi

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Conférence sur la mémoire à Chabris

Ciné-débats sur la surdité à Tours

Webinaire sur les directives anticipées

Un documentaire sur la médecine de demain à Blois

Une journée d'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme

Une journée d'étude sur la mort en institution à Orléans

LE COIN RH

Pr Pauline Saint-Martin, élue présidente de la Société française de médecine légale

Pr Hubert Lardy, devenu membre de la Société savante de chirurgie viscérale pédiatrique.



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Béatrice Birmelé

Médecin praticien en HAD
(Humensia), docteur en sciences de
la vie et docteur en philosophie

« Informer, former et accompagner ! »

Dans notre entretien de la semaine, le Dr Béatrice Birmelé fixe les grandes priorités en matière de prévention et de traitement des pathologies mentales, dont elle pose une définition précise. Selon elle, la transformation passera notamment par une meilleure connaissance des dispositifs existants, mais aussi par un renforcement des moyens humains pour accompagner les patients.

Quels ont été les principaux enseignements des derniers Etats Généraux de la santé mentale, organisé il y a dix jours par la CRSA du Centre-Val de Loire, dont vous avez conclu les débats ?

Cette journée confirme un besoin important qui sera le premier levier du changement : la santé mentale est un champ très vaste dont les bornes doivent être fixées. Il faut impérativement distinguer les pathologies chroniques des affections passagères, plus ou moins sévères, pour agir plus efficacement sur les différents déterminants de la maladie. Le diagnostic médical est un préalable nécessaire, ne serait-ce que pour mieux évaluer la prévalence de ce phénomène et son évolution dans le temps. Les débats ont soulevé de nombreuses problématiques systémiques, notamment en matière d'accès aux soins. Le manque de ressources humaines a naturellement été souligné, en particulier dans le secteur sinistré de la psychiatrie. Une chose est sûre : il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la prise en charge des patients diagnostiqués. Certains sujets stratégiques, comme la prévention des maladies mentales ou la lutte contre les inégalités socio-économiques, ont été peu abordés

Quelles sont les problématiques observées dans la région ?

On constate un manque de formation et de sensibilisation pour discerner les situations à risque en matière de santé mentale (les personnes en situation de précarité, les victimes de violences physiques, sexuelles ou numériques), dont le repérage doit être amélioré. De même, il faut apprendre à différencier la problématique requérant une prise en charge spécialisée de la baisse de bien-être non pathologique. Il est par ailleurs essentiel de mieux baliser les parcours de santé

et de renforcer l'accès aux avis spécialisés dans les situations qui le nécessitent. Il existe de nombreux dispositifs qui permettraient de mieux accompagner les patients et leurs proches, mais ils sont peu connus et peu visibles, donc peu utilisés. Il faut surtout former plus de médecins et plus de soignants pour mieux prendre en charge les patients, mais aussi sensibiliser le plus grand nombre et à tous les niveaux, dès l'école, aux problématiques de santé mentale, sans oublier ceux qui sont le plus éloignés du système de santé. La prévention des pathologies mentales doit être considérée comme une priorité.

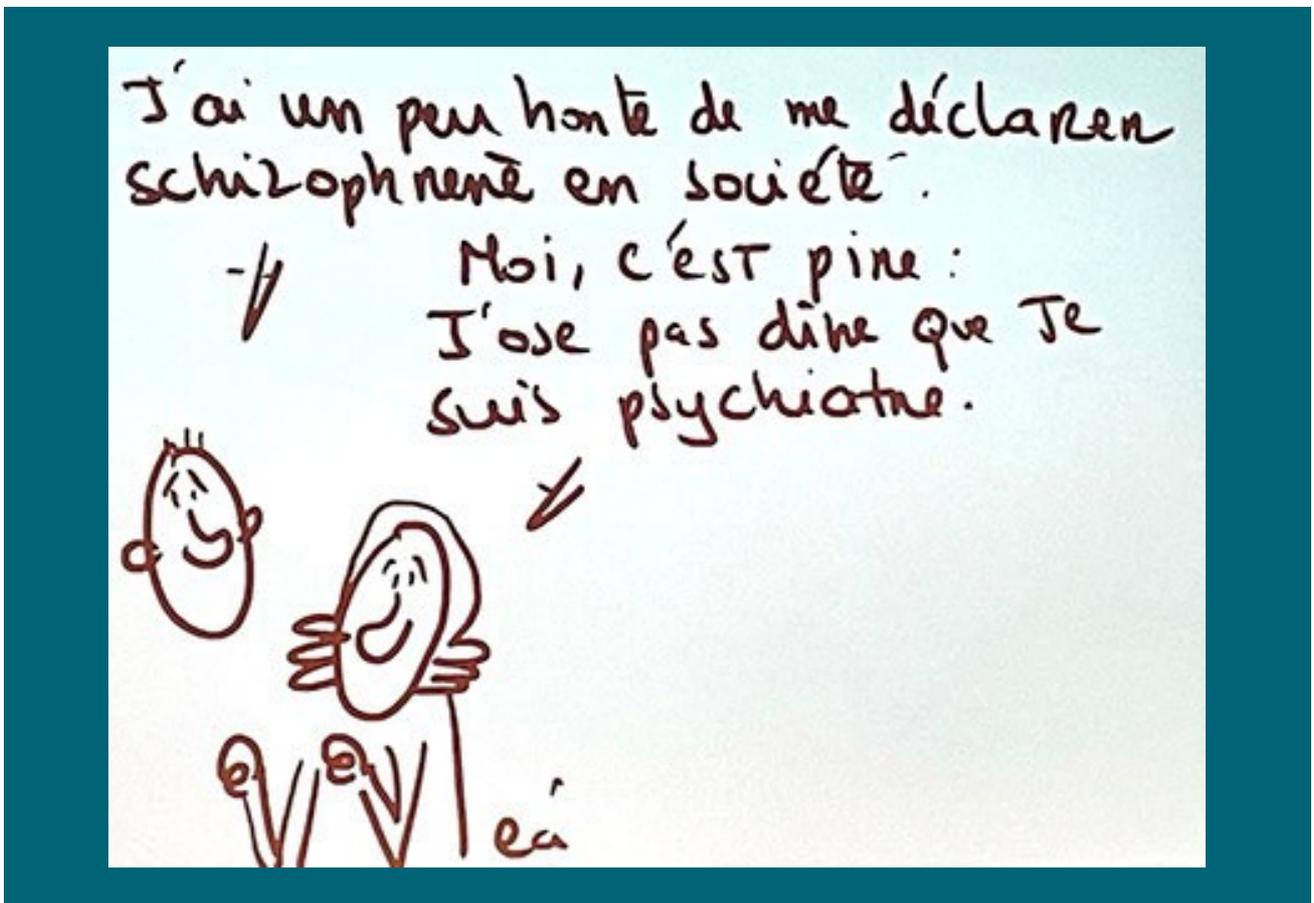
Quels sont, selon vous, les évolutions nécessaires ?

La santé mentale est une problématique sociétale qui exige des réponses environnementales. Il faut changer la représentation de ces maladies qui sont trop souvent discriminatoires. Le premier défi sera de les déstigmatiser sans les banaliser, car chaque patient doit être appréhendé dans sa singularité. Cette évolution nécessitera notamment de mieux informer et de mieux éduquer la population, idéalement dès le plus jeune âge, pour améliorer la compréhension des maladies et mieux les prévenir. La formation des professionnels de santé sera également un enjeu majeur. Il ne s'agit pas seulement de former plus de soignants, mais surtout de mieux les former, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui font partie intégrante de la prise en charge. Les compétences des acteurs paramédicaux devront probablement être élargies pour compenser la pénurie médicale. Les patients devront être davantage impliqués dans la gestion de leur maladie au quotidien. La connaissance et la confiance seront deux paramètres déterminants pour appuyer cette transition.

« Il faut déstigmatiser sans normaliser les pathologies mentales ! »

La santé mentale sera la Grande Cause nationale en 2025. Que peut-on raisonnablement attendre de cette mise en lumière ?

Cette exposition renforcée, notamment sur les plans politique et médiatique, doit être une occasion de banaliser et de susciter le dialogue sur les pathologies mentales, mais aussi de lever les ambiguïtés et les tabous. Elle devra également permettre de libérer la parole et de rompre l'isolement dont souffrent de nombreux patients, qui se retrouvent souvent démunis face à la maladie. Elle devra surtout permettre de mieux faire connaître les dispositifs et les réseaux existants, et de proposer de nouveaux services comme des centres de soins-études pour les adolescents ou des modalités d'hospitalisation parents-enfants. La question des moyens économiques est ouvertement posée, mais aucune transformation ne sera possible sans un renforcement significatif des moyens humains. Les parcours de soins devront être mieux structurés et mieux coordonnés, et les professionnels de santé plus accessibles, pour répondre plus rapidement aux besoins des patients et de leurs familles.



Dessin d'Eric Appéré aux états généraux de la santé mentale



Vœux de la DG ARS le 9 janvier 2025 : abonnés de la Lettre Pro, inscrivez-vous maintenant !

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire la Lettre Pro et nous en sommes ravis !

Pour vous remercier et faire plus ample connaissance, nous vous proposons de participer à la soirée des vœux de la Directrice générale de l'ARS qui se tiendra le jeudi 9 janvier à Orléans, de 18h30 à 20h30. Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire : quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue ! Inscription

obligatoire, dans la limite des places disponibles. Aucune invitation ne sera diffusée par mail ni par courrier aux acteurs du système de santé, inscription exclusivement via la Lettre.

[Pour s'inscrire, c'est ici.](#)

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loir-et-Cher : une ligne pour répondre aux urgences psy



Pour améliorer l'accessibilité aux structures et aux professionnels de santé mentale du Loir-et-Cher, en particulier dans le cadre de l'urgence, une régulation téléphonique spécifique a été mise en place. Ce dispositif, baptisé SOS Psy 41 et inauguré le 11 décembre dernier au Centre hospitalier de Blois, vise à apporter une réponse graduée aux problématiques de santé mentale de la population du Loir-et-Cher, 7 jours sur 7, grâce à une régulation téléphonique paramédicale territoriale. Accessible dans un premier temps par le 15, le dispositif disposera, à partir de 2025, d'un numéro de téléphone spécifique, relié au SAMU de Loir-et-Cher, afin de permettre une coordination des urgences et d'apporter une expertise psychiatrique au SAMU. La régulation téléphonique territoriale pourra ainsi mobiliser les dispositifs existants sur le territoire (EMPP, EMPPA) et, à défaut, orienter vers les Equipes de Première Intention de trois bassins de population (Vendôme, Romorantin et Blois), composées chacune de deux infirmiers et d'un psychologue, pour évaluer plus précisément la situation et coordonner une prise en charge avec chaque CMP de

Loiret : un exercice de crue majeure de la Loire



La préfecture du Loiret a organisé la semaine dernière une simulation de plan ORSEC pour évaluer les conséquences d'une crue centennale de la Loire, et ainsi vérifier que tous les services réagissent efficacement et de manière coordonnée. Cet exercice a été mené pendant cinq jours – du lundi 2 au vendredi 6 décembre – sur soixante communes, dont treize situées en zones inondables. Il a mobilisé plus de 600 personnes dans le Loiret, tant au niveau de la préfecture, de l'ARS, des différentes collectivités territoriales, des organismes de surveillance de la Loire, des services déconcentrés que des pompiers ou de la gendarmerie. Les exercices ont consisté, pendant les trois premiers jours, à organiser une évacuation massive des populations à la suite d'une très importante crue de la Loire et une montée des eaux (à 7,20 mètres à Gien et 5,60 mètres à Orléans), et à la surveillance de 150 kilomètres de digues. Le dispositif Fr-Alert, utilisé par le centre opérationnel départemental de la préfecture d'Orléans, a permis de prévenir les milliers de personnes se trouvant dans une large zone autour d'Ouzouer-sur-Loire. La préfecture tire un bilan positif de cet exercice de grande ampleur qui a permis à chacun de se préparer en conditions réelles. Il est

référence. « Ce projet est particulièrement structurant pour l'organisation territoriale de la psychiatrie sur le territoire, les trois équipes des centres hospitaliers de Blois, de Vendôme-Montoire et de Romorantin-Lanthenay ayant travaillé ensemble, avec le GHT Santé41, sur les soins non programmés en psychiatrie et l'orientation, en lien avec le SAMU et les urgences », analyse Nathalie Turpin, responsable du département parcours à la DD ARS de Loir-et-Cher. Ce dispositif a été retenu dans le cadre d'un appel à projets national du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie en 2023 et bénéficie d'une subvention de 1 134 000 euros répartis entre les trois CH pour les frais de fonctionnement et d'investissement. SOS Psy 41 devrait apporter une première réponse plus rapide aux patients, limiter le recours aux services d'urgence et permettre de prévenir des situations de crise

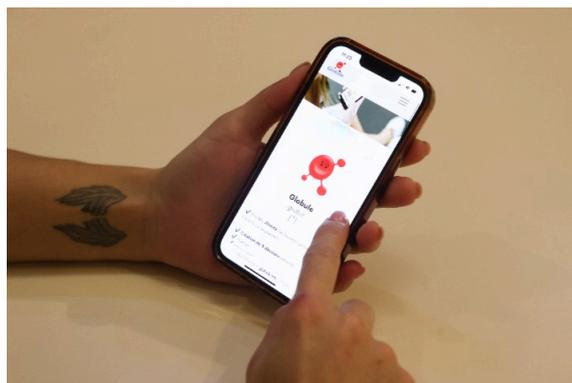
Centre-Val de Loire : les libéraux de santé planchent sur l'accès aux soins des détenus



La Fédération des URPS de Centre-Val de Loire a présenté, le 5 décembre dernier, en commission santé-justice, l'avancée des travaux autour d'une proposition de cadre d'intervention des professionnels de santé volontaires pour s'impliquer en milieu carcéral et en sortie d'incarcération. L'instance qui fédère les Unions de neuf professions (médecins, pharmaciens, kinés, infirmiers, chirurgiens-dentistes, biologistes, orthoptistes, orthophonistes et pédicures-podologues) a engagé une réflexion sur « la faisabilité d'une prise en charge coordonnée permettant d'assurer une continuité des soins en sortie d'incarcération pour accompagner la

cependant apparu que les échanges d'informations consolidées devaient être travaillées avec les intercommunalités. Et que l'anticipation de la prise en charge des personnes dans les Ehpad et les hôpitaux devait être améliorée et le nombre de lits pour l'hébergement d'urgence revu à la hausse. La délégation départementale du Loiret, qui a participé activement à l'exercice, estime également que l'évacuation de populations en zone inondable, en particulier des résidents d'établissements médicalisés, est un enjeu majeur. D'autant que le temps lié à l'arrivée d'une crue majeure (72h ou un peu plus) paraît long pour se préparer et procéder aux évacuations. « Lors de chaque exercice, l'anticipation par les établissements s'avère cruciale s'agissant de publics vulnérables pour lesquels des modalités de préparation, de transports et de transferts vers d'autres établissements et structures d'accueil doivent être précisément préparés », confie Catherine Fayet, Directrice départementale du Loiret à l'ARS.

Globule : une appli pour coordonner les professionnels de santé



Mieux communiquer pour mieux se coordonner. Tel est l'objectif de la solution Globule, adoptée par la Fédération des URPS de Centre-Val de Loire, et présentée le 4 décembre dernier lors d'une commission consacrée à la e-santé. Devant le besoin exprimé par les professionnels de santé de la région de communiquer plus simplement entre eux pour assurer une prise en charge coordonnée des patients, la Fédé des URPS

réinsertion de cette population ». « L'objectif est d'éviter la rupture de soins et d'améliorer la prise en charge coordonnée des détenus sur la base du volontariat des libéraux de santé », explique Marie Ozanne, chargée de mission à la Fédé des URPS CVL. Un état des lieux est en cours auprès des huit établissements pénitentiaires de la région, et de leurs unités sanitaires, pour identifier les besoins en soins qui ne seraient pas couverts. Il apparaît que des besoins importants, qui portent sur la médecine générale, la psychiatrie, l'ophtalmologie, la chirurgie dentaire et la kinésithérapie, ont déjà été repérés. La piste de la téléconsultation en milieu carcéral est également explorée. « Nous aimerions pouvoir proposer un modèle de parcours clef en main pour le professionnel de santé libéral volontaire qui souhaiterait intervenir en milieu carcéral », indique Gaëlle Plisson, directrice de la Fédération des URPS. De même, la réflexion menée avec les SPIP, les DAC et les sept CPTS concernées porte sur la prise en charge des patients en sortie d'incarcération. Plusieurs freins ont été identifiés, comme un déficit d'observance du suivi médical de cette population, mais aussi la difficulté de traitement des prescriptions par les pharmaciens pour les personnes en semi-liberté qui ne disposent pas facilement d'une couverture médicale.

de Centre-Val de Loire a retenu Globule, développée par la société KI-LAB qu'elle utilise depuis avril 2024. « Nous avons choisi Globule, car c'est un outil ergonomique simple et fluide dans son usage et surtout accessible en mobilité », explique Mélina Denizard, chargée de communication de la Fédération des URPS de Centre-Val de Loire. Globule est une application mobile proposant des services sécurisés d'échange et de partage d'informations et de documents. Elle est ouverte à tous les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés...) et aux acteurs des secteurs médico-social et social. La solution est déployée sur toute la région Centre-Val de Loire sans frais pour les professionnels. « L'outil peut être utilisé pour tout patient dont la prise en charge doit s'appuyer sur une coordination entre plusieurs intervenants, présentant par exemple une fragilité et/ou une chronicité », poursuit Mélina Denizard. Depuis avril, plus de 1 500 comptes de professionnels de santé ont été créés et plus de 25 000 connexions ont été enregistrées. La Fédération des URPS de Centre-Val de Loire entend communiquer pour faire connaître davantage cet outil.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

3 056

C'est le nombre d'appels reçus depuis début avril 2024 au 3114, sur l'antenne régionale de prévention du suicide. 63 % de ces appels ont été passés par des femmes (pour 37 % d'hommes). 73 % de ces coups de fil concernaient directement les personnes appelantes, 15 % des proches et 7 % des professionnels.



LA MÉTÉO SANITAIRE



La grippe progresse, la bronchiolite marque le pas

Santé publique France observe une forte augmentation de l'activité grippe en ville et à l'hôpital en France dans toutes les classes d'âge. Semaine 49, dans l'Hexagone, quatre régions sont en phase épidémique et huit sont en phase pré-épidémique, dont le Centre-Val de Loire. « L'activité chez les moins de deux ans était faible, en légère baisse aux urgences hospitalières et stable à SOS Médecins. En médecine de ville, tous âges confondus, les données du réseau Sentinelles montrent une augmentation des indicateurs », souligne Santé publique France. Le nombre de passages pour bronchiolite est en baisse aux urgences hospitalières et en légère hausse à SOS Médecins en Centre-Val de Loire, qui a connu une troisième semaine en phase épidémique.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Campagne « Zéro phtalates » : vers une déclinaison nationale en 2025



Engagée de longue date contre les perturbateurs endocriniens, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Indre a présenté, vendredi dernier, l'avancée de sa campagne « Zéro phtalates » au groupe régional chargé de la mise en place du quatrième plan régional santé environnement. Lancée en 2021 par la CPAM de l'Indre, cette campagne devrait

Loir-et-Cher : la clinique Saint-Cœur de Vendôme placée en redressement judiciaire



Le 28 novembre dernier, le tribunal de commerce de Bobigny a placé la clinique du Saint-Cœur de Vendôme en redressement judiciaire pour une durée de six mois. « Un jugement attendu auquel nous nous préparions », souligne l'ARS. Dans un communiqué, l'Agence dit être « mobilisée pour garantir la continuité de l'offre de soins sur le territoire, comme elle l'a été au moment de la reprise par l'hôpital public de l'activité de maternité de la clinique ». Elle affirme

être généralisée au niveau national en 2025. « L'objectif de cette campagne est de prendre en charge les femmes enceintes et plus largement les futurs parents pour limiter les contaminations des nouveau-nés par les phtalates, ces plastifiants que l'on retrouve au quotidien », confie Josselin Pibouleau, directeur de la CPAM de l'Indre. L'enjeu est important puisque l'exposition du fœtus et du jeune enfant aux phtalates peut être liée au développement de nombreuses pathologies (asthme, obésité, troubles du neurodéveloppement, du langage, de l'attention...). La CPAM propose un rendez-vous maternité aux parturientes durant lequel sont évoqués les gestes simples à adopter pour se préserver d'une exposition aux perturbateurs endocriniens. Les femmes enceintes sont également invitées à participer à un atelier de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, où elles sont encouragées à adopter des produits d'entretien ou de cosmétiques "fait maison" et donc moins nocifs. La CPAM a également rencontré les représentants de nombreux professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, sages-femmes, pharmaciens et chirurgiens-dentistes) pour les sensibiliser à cette problématique. « Des délégués de l'Assurance Maladie rencontrent ces professionnels de santé dans leur cabinet, afin de leur proposer un accompagnement personnalisé sur les perturbateurs endocriniens et de leur remettre des supports d'information destinés aux patients », explique Josselin Pibouleau, qui insiste sur le rôle de relais d'information essentiel des soignants.

Eure-et-Loir : 105 enfants violentés reçus en un an à l'UAPED

également « son soutien aux personnels exerçant à la clinique Saint-Cœur (...) et se tiendra aux côtés des équipes pour les accompagner et les soutenir dans cette période d'incertitude, quel que soit l'avenir de l'établissement ». L'ARS rappelle surtout que le projet de « site unique », destiné à regrouper les activités actuellement assurées par la clinique, l'hôpital public et l'Hospitalet, demeure au « centre des priorités ». Une réunion doit avoir lieu aujourd'hui, avec l'ensemble des parties prenantes, pour faire un point détaillé sur les avancées en cours.

Indre : un centre Médecins Solidaires a ouvert à Reuilly



Un nouveau centre Médecins Solidaires a ouvert ses portes le 9 décembre dernier, à Reuilly, dans l'Indre. Il s'agit du septième centre de santé ouvert par l'association – le second en Centre-Val de Loire après celui de Charenton-du-Cher (18) en février dernier. Organisé selon le principe du « temps partagé solidaire », le centre de santé Médecins Solidaires de Reuilly accueillera chaque semaine un médecin généraliste du collectif. Ouvert 50 semaines par an, il pourra être choisi par 1 250 patients comme « médecin traitant », précise l'association. Le centre apporte une offre de soins aux 2 000 habitants de cette commune qui a perdu deux médecins en 2017 et 2022 et où un habitant sur trois n'a pas de médecin traitant. « L'attente y est si forte que le planning de consultations est rempli jusqu'au 9 janvier », précise Médecins Solidaires. « Ce centre de santé représente une avancée majeure pour notre commune et témoigne des efforts conjugués pour garantir à



L'Unité d'accueil pédiatrique pour enfants en danger (UAPED) d'Eure-et-Loir a réalisé un premier bilan d'activité, à l'occasion d'une réunion organisée le 4 décembre dernier au Centre hospitalier de Chartres. Fruit d'une collaboration étroite entre les instances judiciaires, plusieurs services de l'Etat (Conseil départemental, préfecture, ARS), les forces de l'ordre (gendarmerie et police nationales), l'association « La Voix de l'Enfant » et le CH de Chartres, l'UAPED a ouvert le 6 novembre 2023. Installée au sein du service de pédiatrie de l'hôpital de Chartres, et ouverte deux ou trois jours par semaine (les mardis et les jeudis et un mercredi sur deux), l'unité a permis d'offrir, en un an, un accueil adapté et une prise en charge médicale, judiciaire et médico-légale à 105 enfants d'Eure-et-Loir victimes de violence, âgés de 8 ans en moyenne. Parmi eux, 76 avaient été victimes de violences sexuelles. 70 auditions par les services d'enquête (d'une durée moyenne de 45 minutes) et 71 expertises psychologiques, grâce notamment au recrutement d'une psychologue en juin dernier, ont été réalisées. « L'UAPED n'est accessible que sur décision de la justice ou sur réquisition des forces de l'Ordre », rappelle Denis Gelez, directeur départemental de l'ARS Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir. En pratique, à la suite d'un signalement ou d'une plainte, le parquet saisit la police ou la gendarmerie. L'enfant est conduit à l'hôpital, où il est accueilli et pris en charge dans l'UAPED par une équipe dédiée et formée. Depuis peu, Gandhi, un chien de médiation, est présent lors des expertises psychologiques, pour diminuer le taux de

nos habitants un accès à des soins de qualité », souligne Carole Baptista de Horta, maire de Reuilly. Les médecins qui rempliront des vacations seront épaulés par deux coordinatrices salariées, responsables de l'administratif et de l'assistance médicale. Comme dans chacun des centres Médecins Solidaires, des créneaux d'urgence resteront accessibles chaque jour. « Le centre de santé de Reuilly va permettre aux habitants de retrouver très rapidement accès à un médecin traitant, analyse le Dr Martial Jardel, médecin généraliste et co-fondateur de Médecins Solidaires. Des patients vont pouvoir réintégrer le parcours de soins et bénéficier d'une prise en charge au long cours.»

stress des enfants. « L'UAPED est une réussite collective. Elle offre aux mineurs victimes de violences un parcours médico-judiciaire protégé, et évite de nouveaux traumatismes liés à la démarche judiciaire », poursuit Denis Gelez. Devant la forte demande d'auditions, l'augmentation les temps d'ouverture de l'UAPED est à l'étude.

EN PRATIQUE

Ostéopathie : rappel des actes autorisés

Quels sont les actes que sont habilités à réaliser les ostéopathes ? Et ceux qui ne le sont pas ? La controverse a enflé ces derniers jours après la publication d'une enquête de L'Express révélant des pratiques de touchers vaginaux et rectaux pour traiter le mal de dos. L'Académie de médecine a, quant à elle, récemment rendu un [avis critique](#) sur la pratique de plus en plus systématique de l'ostéopathie sur les nouveau-nés. Pour rappel, les personnes justifiant d'un titre d'ostéopathe sont autorisées à pratiquer des manipulations ayant pour seul but de prévenir ou de remédier à des troubles fonctionnels du corps humain. Selon un décret du 25 mars 2007, les ostéopathes non-médecins ne peuvent pas effectuer de manipulations gynéco-obstétricales et de touchers pelviens. Ils ne sont habilités à effectuer des manipulations cervicales et des manipulations du crâne, de la face et du rachis chez le nourrisson de moins de six mois qu'après un diagnostic établi par un médecin attestant l'absence de contre-indication médicale à l'ostéopathie.

APPELS À PROJETS

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

INCA - Appel à projets 2025 - Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes

AU PROGRAMME

Conférence sur la mémoire à Chabris

Le **13 décembre**, à 14h, l'Association santé éducation et prévention sur les territoires Centre-Val de Loire organise une conférence sur la mémoire à la Villa Stivalis (rue du pont) à Chabris. Inscription conseillée – Entrée gratuite. Cette conférence sera animée par le Dr Gérard Simon, médecin généraliste, spécialiste en gériatrie. Renseignements et

Un documentaire sur la médecine de demain à Blois

Le **19 décembre**, à 20h30, le Contrat local de santé d'Agglopolys, Santé Escale 41 et l'association les cellules en bataille organisent une projection au cinéma Les Lobbis de Blois du film documentaire « Viens voir ! La médecine de demain serait-elle en train d'éclore ? ». Un débat sera organisé dans la foulée de la projection en présence de la co-

inscriptions au 02 47 31 61 92 ou par mail à l'adresse : asept.centrevaldeloire@gmail.com

Ciné-débats sur la surdicécité à Tours

Les **13 et 18 décembre**, l'Équipe Relais Handicaps Rares Centre Val de Loire et l'association Phare d'Ouest organisent 2 cinés-débat sur le thème de la surdicécité au mois de décembre à Tours avec la projection du film «Nemchou», qui signifie "En avant" en arabe. Le film retrace la traversée du désert Tunisien par des personnes atteintes de la double déficience sensorielle. Une première projection aura lieu le vendredi 13 décembre à 20h à l'amphithéâtre George-Sand de l'hôpital Clocheville de Tours (entrée par la Place Jean Meunier). Une deuxième projection aura lieu le mercredi 18 décembre à 14h30 au même endroit. Entrée gratuite mais réservation obligatoire par téléphone (au 02.19.05.19.97), par mail à centrevaldeloire@erhr.fr ou en [cliquant sur ce lien](#).

Webinaire sur les directives anticipées

Le **17 décembre**, de 14h à 15h, l'ERVMA organise un téléstaff sur les directives anticipées, au cours duquel interviendra Thomas Léonard, psychiatre, directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Régional CVL et de Mégane Ladiesse, juriste à l'ERERC, au CHU Bretonneau à Tours. [Inscription via ce formulaire](#)

réalisatrice Christine Belhomme. Séance aux tarifs habituels du cinéma – Tickets à prendre sur place.

Une journée d'ETP sur le trouble du spectre de l'autisme

Le 23 janvier, de 9h à 17h, la Fraps, Promotion Santé et l'association Prévaloir organisent à l'auditorium du musée des beaux-arts d'Orléans une journée d'éducation thérapeutique du patient sur le trouble du spectre de l'autisme. Evénement gratuit ouvert aux professionnels de santé et aux personnes avec TSA ainsi que leur famille. [Le programme](#) en détail. [Inscription via ce lien](#).

Une journée d'étude sur la mort en institution à Orléans

Le 24 janvier, de 9h à 17h, l'association Pour une alternative funéraire dans le Loiret organise une journée consacrée à la mort en institution qui se tiendra à l'Ecole régionale du travail social à Olivet (2032 rue du Général de Gaulle). Journée gratuite mais inscription obligatoire via ce lien sur lequel figure également le programme.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION

Pr Pauline Saint Martin, cheffe de l'Institut Médico-Légal du CHRU de Tours et professeure à la faculté de médecine, est devenue, le 2 décembre dernier, la première femme Présidente de la Société Française de Médecine Légale, créée en 1867.

Ayant suivi ses études de médecine à Tours, Pauline Saint-Martin a été nommée cheffe de l'Institut médico-légal du CHRU de Tours en 2011 et est devenue professeure en 2016. Elle s'est



grandement investie dans la prise en charge des violences intrafamiliales et a reçu en juillet dernier la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur. « Cette élection est un grand honneur est un moment marquant de ma carrière, a réagi Pauline Saint-Martin. Avec le soutien d'un CA engagé, nous souhaitons renforcer la place de la médecine légale dans les débats scientifiques et professionnels. Notre ambition est aussi de solidifier les liens avec les autres disciplines médicales, notamment celles qui œuvrent auprès des victimes de tous

types de violences. » Le CHRU de Tours a salué l'élection du Pr Saint-Martin, y voyant « une reconnaissance de son engagement de longue date en faveur de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales »



Le Pr Hubert Lardy, spécialiste de chirurgie viscérale et plastique sur le site de Clocheville au CHRU Tours, est lui devenu membre de la Société savante de chirurgie viscérale pédiatrique.

LA SANTÉ RECRUTE



Chargé de mission Ségur numérique en santé à l'ARS

Conseiller médical à l'ARS

Cadre de santé formateur/trice IF Santé Chartres

Sage-femme à Pithiviers, MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint-Pierre-des-Corps

Medecins généraliste a la MSP de Villefranche sur Cher

Directeur Pôle hébergement permanent - Fondettes



S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...

La Lettre Pro - 52 du 13 décembre 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)